



“La voix des PME en Europe”

Communiqué de Presse

Pour publication immédiate

L' UEAPME conseille vivement à l' ECOFIN de prolonger l'expérience de la réduction du taux de TVA jusqu' à ce qu'un accord sur la proposition de la Commission soit trouvé

Bruxelles, le 30 octobre 2003. Dans une lettre envoyée aujourd'hui à l'actuel président de l' ECOFIN, M. Giulio Tremonti, l' UEAPME, l'association européenne des employeurs PME, a recommandé avec insistance au Conseil Européen des Ministres des Finances de permettre une prolongation de l'expérience TVA sur les services à haute intensité de main d'œuvre.

L'association explique que l'incapacité à réaliser des progrès sur la proposition de réduction du taux de TVA de la Commission, met en danger le secteur des services à haute intensité de main d'œuvre des 9 pays qui participent à l'expérience. L'expérience se terminera officiellement à la fin décembre si aucunes mesures de suivi ne sont prises.

“Par égard à la santé économique de ces secteurs à haute intensité de main d'oeuvre, nous devons nous assurer que l'expérience ne finisse pas de manière abrupte à la fin de cette année. Il ne serait pas correct de punir ces secteurs pour le peu de progrès réalisé par l' ECOFIN au sujet de la liste des services et produits qui vont bénéficier d'une réduction permanente des taux de TVA » a déclaré **Hans Werner Müller**, le secrétaire général de l' UEAPME .

L' UEAPME et ses organisations sectorielles sont préoccupés par l'absence de mesures de suivi relatives à l'expérience de la réduction des taux de TVA, absence qui aura des résultats catastrophiques sur la croissance économique dans les secteurs à haute intensité de main d'oeuvre et sur l'économie en général. En effet, si l' ECOFIN ne permet pas une prolongation de l'expérience, les secteurs participants feraient face à un retour des taux élevés de TVA à la fin de 2003.

Cette situation aurait des conséquences dramatiques pour les plans de relance de l'économie européenne. En effet, une augmentation du taux de TVA dans les secteurs à haute intensité de main d'œuvre mènerait immédiatement à une réduction de l'emploi. Cette augmentation affecterait considérablement le secteur de la construction qui constitue un des secteurs les plus dynamiques de l'économie de l' UE .

Ensuite, mettre fin à l'expérience aurait une répercussion brutale sur les efforts pour lutter contre le travail non déclaré. Les rapports nationaux relatifs à l'expérience ont démontré qu'une TVA réduite peut être un instrument efficace pour lutter contre le travail non déclaré – une des priorités de la présidence italienne. C'est pourquoi, l' UEAPME demande avec insistance à l' ECOFIN de permettre une prolongation de l'expérience jusqu' à ce qu' une solution finale concernant la proposition de la Commission soit trouvée.

L' UEAPME met en garde également les Etats Membres contre la recherche d'une position maximaliste dans le débat actuel sur la proposition de réduction du taux de TVA de la Commission. « Certains pays empêchent la possibilité d'un compromis en cherchant à favoriser leurs intérêts propres. Cette attitude est regrettable et va à l'encontre de leur intérêt car ces pays courent le risque de n'obtenir aucune réduction des taux de TVA pour aucun des secteurs pour lesquels ils l'ont revendiqué » a conclu M. Müller.

***** End *****

Remarque pour les éditeurs: Pour plus d'information veuillez contacter Gerhard Huemer on tel +32 2 285 0719

Raphael Anspach, Press officer

Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861

Email: pressoffice@ueapme.com

Web: www.ueapme.com/pressroom